

La [COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS](#) vient de valider la cessation des parcelles de 60 000 m² au groupe [ABCD NUTRITION](#), spécialisée dans l'agroalimentaire sans gluten, qui y installera l'ensemble de ses activités d'ici un an. Le groupe compte moderniser son procédé de fabrication et gagner en productivité, tout en créant 100 emplois à court terme et 100 autres d'ici 2 ans, ce qui permettra notamment à l'intercommunalité de bénéficier de retombées fiscales à la hauteur de 200 000 euros par an. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le territoire noyonnais et son emploi, le groupe ABCD Nutrition visant à faire passer son chiffre d'affaires de 20 millions d'euros actuellement à 47 millions en 2019.